



Resiliation contrat youschool

Par **Hali95**, le **30/10/2023 à 10:59**

Bonjour,

Je me suis inscrite pour un cap mode chez youschool en fin de septembre, sauf que c'était pas ce que je voulais et j'arrivais pas à suivre. Quand j'ai appelé pour résilier on m'a dit que j'avais 15 jours de rétractation et que maintenant je dois payer la formation entiere de 3000 euros en déduisant ce que j'ai payé le premier mois.

On m'a dit d'envoyé un recommandé pour se résilier mais le prélèvement va continuer.

Je voulais changer de formation, je peux pas me permettre de payer deux formations sachant que celle là ne m'intéresse pas et la plateforme non plus.

Merci pour votre aide.